



Master Innovation, Entreprise et Société : Innovation, Digital, Conseil

Code diplôme 1353103T
RNCP 34847

CFA UNION
8 boulevard Dubreuil
91400 ORSAY
contact@cfa-union.org / www.cfa-union.org

Mobilité internationale du CFA UNION



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne

SOMMAIRE

Vos contacts	P.2
Les dates clefs de la formation	P.3
Présentation du diplôme :	
- Condition d'admission	P.4
- Objectifs de la formation	P.4
- Compétences acquises	P.5
- Modalités d'organisation et durée de la formation	P.6
- Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme	P.7
Le programme	P.8
Le calendrier d'alternance	P.9
Les moyens humains	P.10
Fiche RNCP	P.11

VOS CONTACTS

♦ Contacts Pédagogiques

Responsable de la formation :

Serge PAJAK

serge.pajak@universite-paris-saclay.fr

Secrétariat pédagogique :

formations-alternance.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr

Lieu de la formation : *Faculté Jean Monnet*

Bâtiment C – 27 avenue Lombart – 92260 FONTENAY AUX ROSES

♦ Contacts CFA

Conseiller formation :

Nancy LECOCCQ

Tél : 06.32.12.43.41 / nancy.lecocq@cfa-union.org

Service financier :

Hanane AABOU

Tél : 06.07.59.68.87 / hanane.aabou@cfa-union.org

Référente Handicap :

Anna TOTH

Tél : 06.07.80.85.37 / anna.toth@cfa-union.org

Adresse postale :

CFA UNION

8 boulevard Dubreuil - 91400 ORSAY

DATES CLEFS DE LA FORMATION



- **Recrutement**

Admissions sur dossiers et éventuellement tests pédagogiques si nécessaire

L'accès au Master 2 est ouvert aux étudiants titulaires d'un M1 Innovation, Entreprise et Société, MIAGE, Gestion, Economie, Droit du Numérique ou diplômés d'écoles d'ingénieurs ou d'écoles de commerces cherchant une double compétence pour intégrer des équipes innovation en entreprise.

L'inscription définitive, est soumise à la signature d'un contrat d'alternance avec une entreprise.

- Date de la formation M2 :
04/09/2023 au 06/09/2024
- Réunion d'information destinée aux stagiaires : NC
- Date de la rentrée universitaire : 04/09/2023

Présentation du diplôme

➤ Conditions d'admission :

Niveau requis : titulaires d'un M1 Innovation, Entreprise et Société, MIAGE, Gestion, Economie, Droit du Numérique ou diplômés d'écoles d'ingénieurs ou d'écoles de commerces cherchant une double compétence pour intégrer des équipes innovation en entreprise.

Modalités : dossier et entretien

➤ Objectifs de la formation :

Il s'agit de former des cadres aux nouvelles dynamiques de l'innovation en œuvre dans les entreprises, dans le contexte de l'économie numérique et collaborative. L'innovation ne se limite plus à l'innovation produit et service. Il s'agit de libérer l'ensemble des connaissances et des savoir-faire des salariés pour innover dans les produits et services délivrés mais aussi dans la relation client, dans la production, dans la gestion financière, dans l'exploitation des données ou dans la pratique managériale. Agilité, créativité, leadership et maîtrise des technologies digitales sont les compétences clés à maîtriser.

L'originalité de cette formation est de proposer aux alternants de développer leurs compétences en suivant une approche pluridisciplinaire articulant Sciences Humaines et Sociales (Economie et Management) et Informatique.

➤ **Les compétences acquises durant la formation :**

- Identifier et évaluer les usages et le fonctionnement des technologies émergentes.
- Anticiper les enjeux organisationnels liés à la transformation numérique.
- Cartographier et interpréter les dynamiques économiques et organisationnelles de l'économie numérique collaborative.
- Concevoir et conduire des projets et des programmes d'innovation et de transformation dans le contexte de l'économie numérique et collaborative.
- Faciliter le dialogue inter-métiers dans les pratiques de l'innovation en entreprise.
- Développer une réflexivité et une prise de recul sur sa pratique professionnelle.

La formation est destinée à former aux métiers de :

- Managers et Consultants en innovation (Innovation Managers, Innovation Consultants) ;
 - Responsables de la data, de l'information et des connaissances (Digital Information Managers Information Governance Managers; Knowledge Managers) ;
 - Responsables de la transformation digitale, de l'innovation participative et collaborative (Digital Transformation Managers ; Digital Transformation Consultants, Intrapreneurship Managers ; Innovation Managers Start-up inside; Hackerspaces Managers; Makerspaces Managers; Change Managers) ;
 - Chefs de projet digital et data (Digital and Data Project Managers) ;
 - Responsables des usages du digital (Customer Experience Manager, Employee Experience Manager...);
 - Risk managers digital ;
 - Responsables RH digital (RH Digital Manager)
 - Responsables éthiques et juridiques de l'innovation (Innovation Compliance Manager) au sein de grandes entreprises ou de PME innovantes.
- Pour plus d'informations, voir le site web de la formation : <https://masteridc.fr/>

➤ Modalités d'organisation de la formation

Durée de la formation : 420 h

M2 48 - INNOVATION, ENTREPRISE ET SOCIÉTÉ PR 877 - M2 Innovation, Digital, Conseil						
Les coefficients affectés à chaque UE sont proportionnels au nombre de crédits affichés par UE. Les crédits d'une UE sont acquis si l'étudiant obtient à l'UE une note supérieure ou égale à 10/20. La délivrance des 30 crédits du semestre est conditionnée par la validation de l'ensemble des UE ou l'obtention d'une moyenne générale au semestre supérieure ou égale à 10/20. Une compensation annuelle de droit est attribuée à tous les étudiants ayant obtenu la moyenne arithmétique pour les deux semestres de l'année. Les étudiants défaillants ne peuvent bénéficier de cette disposition. La compensation ne peut avoir lieu que si toutes les épreuves ont été effectivement passées. Néanmoins, le jury qui se réunit au second semestre du M2 peut faire usage de points de jury.						
Les modalités de contrôle des connaissances correspondant à chaque contrat pédagogique, ainsi que le règlement des études de l'Université Paris-Saclay, sont consultables sur le site web. Il est de la responsabilité de chaque						
Nom du UE	Semestres	ECTS	Heures	Modalités de contrôle de connaissances	Coefficients	Compensations
Semestre 3						
UE 1 - Economie collaborative	53	3	21	CC avec note plancher à 7/20	2	Non compensable
UE 2 - Innovation, Métiers et Compétences	53	3	21	CC avec note plancher à 7/20	2	Non compensable
UE 3 - Innovation dans les organisations	53	3	21	CC avec note plancher à 7/20	2	Non compensable
UE 4 - Données, analyse comportementale et aide à la décision	53	3	21	CC avec note plancher à 7/20	2	Non compensable
UE5-Outils et méthodes pour le conseil en organisation	53	3	24	CC avec note plancher à 7/20	2	Non compensable
UE6-Management de projets innovants	53	3	24	CC avec note plancher à 7/20	2	Non compensable
UE7-Projet : Intelligence Artificielle, Algorithmique et Codage	53	10	50	CC avec note plancher à 7/20	2	Non compensable
UE8- Business English	53	2	24	CC avec note plancher à 7/20	2	Non compensable
Total ECTS 53	53	30	206			
Semestre 4						
UE 1 - Gouvernance des données	54	3	18	CC avec note plancher à 7/20	2	Non compensable
UE 2 - Ethique et numérique	54	3	18	CC avec note plancher à 7/20	2	Non compensable
UE 3 - Transformation digitale et organisation du travail	54	3	18	CC avec note plancher à 7/20	2	Non compensable
UE 4 - Economie et géographie de l'innovation	54	3	18	CC avec note plancher à 7/20	2	Non compensable
UE5-Management des Connaissances, de l'innovation et de la collaboration	54	2	21	CC avec note plancher à 7/20	2	Non compensable
UE6-Consommation et société numérique	54	2	21	CC avec note plancher à 7/20	2	Non compensable
UE7- Gestion de l'intrapreneuriat	54	3	30	CC avec note plancher à 7/20	2	Non compensable
UE8-Séminaire/voyage d'étude : Pratiques et méthodes de l'innovation managériale	54	1	18	CC avec note plancher à 7/20	2	Non compensable
UE9- Economie des applications et des objets connectés	54	3	21	CC avec note plancher à 7/20	2	Non compensable
UE10-E-commerce et pricing	54	3	21	CC avec note plancher à 7/20	2	Non compensable
UE11- Mémoire de Recherche : méthodologie	54	5	10	Mémoire + soutenance orale avec note plancher à 7	2	Non compensable
Total ECTS 54	54	30	214			

➤ Projet en entreprise

L'activité en entreprise doit correspondre aux objectifs de la formation. Le travail en entreprise est encadré par un maître d'apprentissage désigné au sein de l'entreprise.

Un tuteur enseignant est désigné afin de suivre le travail de l'apprenant ; un compte-rendu est rédigé après chacune des deux visites du tuteur en entreprise.

L'engagement de formation, comprenant entre autres les missions proposées et le projet d'entreprise sert de support au rapport d'activité et à la soutenance orale de l'apprenant.

Un carnet de liaison numérique accessible par Internet permet à tous les acteurs de la formation de visualiser : les absences de l'apprenant ainsi que les comptes rendus des deux visites du tuteur dans l'entreprise.

➤ Modalités d'évaluation du diplôme

Pour chaque module faisant partie des Unités d'Enseignement, la note du module est obtenue à partir des notes de contrôle continu durant la période d'enseignement.

Le mémoire de recherche donne lieu à une soutenance début septembre.

1/ Evaluation du mémoire de recherche

➤ Le mémoire de recherche

Le mémoire sur l'apprentissage en entreprise est un document de 50 à 80 pages, annexes comprises. Ce mémoire fait le lien entre les concepts ou les approches traitées durant la formation et l'activité de l'apprenant en entreprise. Il constitue une prise de recul de l'apprenant sur son travail en entreprise, au regard du contenu de sa formation universitaire. Cela peut prendre la forme d'analyses sur l'organisation de

l'entreprise, une étude d'un cas auquel l'alternant aurait été confronté en entreprise, ou encore des recommandations à destination de l'entreprise.

Le tuteur pédagogique est également l'encadrant universitaire de ce mémoire de recherche.

➤ *La soutenance orale*

La soutenance orale se fait devant un jury constitué de membres de l'équipe pédagogique, du tuteur et du maître d'alternance (la présence de ce dernier étant souhaitable mais non obligatoire).

Chaque soutenance dure 40 minutes.

Le déroulement de celle-ci se fait en 3 temps :

1. Présentation orale de 20 minutes ;
2. Questions du jury 10 minutes ;
3. Discussion au sein du jury en l'absence du stagiaire (environ 10 minutes).

2/ Sanction du diplôme :

Le Master 2 est décernée aux alternants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le mémoire de recherche.

Les unités d'enseignement sont affectées par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3.

Lorsqu'il n'a pas été satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'alternant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20.

Lorsque le Master 2 n'a pas été obtenu, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

La moyenne générale est obtenue après utilisation des coefficients en lien avec le nombre de crédits ECTS affecté à chaque module.

3/ Jury d'examen

Le diplôme est délivré par le jury du Master 2.

La Présidente de l'Université Paris Saclay désigne chaque année, par arrêté, le président et les membres du jury d'attribution du Master 2.

Programme simplifié de la formation

CONTENU DE LA FORMATION

• **Les fondamentaux (156h)**

- Economie collaborative
- Innovation, Métiers et Compétences
- Innovation dans les organisations
- Données, Analyse comportementale et aide à la décision
- Gouvernance des données
- Ethique et Numérique
- Transformation digitale et organisation du travail
- Geography of innovation and networks

• **Digital : découverte et applications (92h)**

- Projet d'Innovation Digitale
- Economie des apps et des objets connectés
- Big Data, E-commerce et pricing

• **Méthodes, outils et approches métiers (138h)**

- Outils et méthodes pour le conseil en organisation
- Management de projets innovants
- Management des connaissances, de l'innovation et de la collaboration
- Consommation et société numérique
- Gestion de l'intrapreneuriat
- Pratiques et méthodes de l'innovation managériale (Voyage d'étude)

• **Méthodologie du mémoire (10h)**

• **Langues (24h)**

Les moyens

➤ L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs — en économie, en sciences de gestion et en informatique — des laboratoires de l'Université Paris-Saclay ainsi que de plusieurs professionnels en activité dans le secteur privé comme dans le public.

13 enseignants-chercheurs

5 intervenants professionnels

Orange

BNP Paribas

Total

Liste sur demande

➤ Les moyens matériels

Le master innovation, Digital, Conseil est intégré à l'Institut pour l'Entrepreneuriat et l'Innovation (IEI) de l'Université Paris-Saclay.

RNCP34847 - MASTER - Innovation, Entreprise et Société (fiche nationale)

Active

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 7

Code(s) NSF :

- 122 : Economie
- 310 : Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion
- 128 : Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

- 32070 : Innovation entreprise
- 13054 : Science politique
- 13154 : Economie

Date d'échéance de l'enregistrement : 30-06-2025

CERTIFICATEURS

Nom légal	SIRET	Nom commercial	Site internet
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	11004401300040	-	-
UNIVERSITE DE STRASBOURG	13000545700010	-	-
INSTITUT POLYTECHNIQUE DE PARIS	13002562000019	-	-
UNIVERSITE DE LILLE	13002975400012	-	-
AVIGNON UNIVERSITE	19840685200204	-	-
NANTES UNIVERSITE	13002974700016	-	-
UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE	19681166500013	-	-
UNIVERSITE COTE D'AZUR	13002566100013	-	-
UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE	19141408500016	-	-
UNIVERSITE TOULOUSE II	19311383400017	-	-
UNIVERSITE PARIS-SACLAY	13002602400054	-	https://www.universite-paris-saclay.fr/
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS	19753471200017	-	-
UNIVERSITE D'ANGERS	19490970100303	-	-

RESUME DE LA CERTIFICATION

Objectifs et contexte de la certification :

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.

Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie.

Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

Activités visées :

- Pilotage de projets innovants, de la conception à la mise en œuvre opérationnelle
- Définition des besoins de financement des projets
- Compréhension des enjeux et techniques de la protection industrielle
- Développement d'une stratégie marketing adaptée à la problématique de l'innovation
- Etablissement et mise en œuvre d'un programme de développement industriel et/ou numérique
- Programmation, obtention et conservation de certifications qualité (ISO entre autres)
- Management des technologies numériques et de l'innovation en relation avec son environnement et le cadre juridique en vigueur
- Utilisation des outils du numérique et suivi des évolutions technologiques des entreprises et des industries en réseau
- Intégration des aspects de sociologie des entreprises et des territoires dans les prises de décision
- Accompagnement du développement de clusters ou d'écosystèmes
- Gestion de projet issu d'une culture scientifique, RH ou technique
- Négociation avec ses clients internes ou externes des modalités des projets
- Conception ou participation à la conception d'un cahier des charges, planification des tâches, coordination et contrôle d'une équipe.
- Évaluer juridiquement et techniquement les SI d'organisations publiques ou privées
- Conseil auprès des entreprises dans la mise en place de dispositifs organisationnels propices à l'innovation
- Accompagnement à la création d'entreprise innovante
- Etude économique et recherche dans le domaine de l'innovation et de l'entrepreneuriat
- Création d'entreprise innovante

Compétences attestées :

- Déployer une veille sur les évolutions de son environnement ou écosystème et anticiper les transformations et innovations possibles en matière de produits, de process, d'organisation, de gouvernance, etc.
- Coordonner le déroulement d'une étude socio-économique et réglementaire
- Etablir des techniques d'enquêtes et conduire des enquêtes quantitatives ou qualitatives
- Interpréter des données économiques et sociales quantitatives et qualitatives
- Piloter ou copiloter la construction d'une vision stratégique de l'innovation, fixer des objectifs et donner du sens de façon à contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques de l'entreprise
- Concevoir ou participer à la conception d'un cahier des charges d'un projet industriel ou numérique

- Etablir des procédures de management et de pilotage de projet en intégrant les besoins et les préoccupations des entreprises et des organismes en charge du développement industriel ou de projets numériques
 - Conduire des projets de système d'information
 - Piloter des processus de Knowledge Management
 - Analyser et construire des stratégies digitales
 - Développer des politiques et pratiques propices à l'innovation et à sa diffusion
 - Déployer les nouvelles stratégies de e-commerce et accompagner la digitalisation de la relation client
 - Appliquer et mettre en œuvre des politiques et pratiques de management et de protection de l'innovation
 - Mobiliser les outils du management de la qualité
 - Contrôler et mesurer la pertinence et la performance des outils de gestion et de pilotage de projet
 - Suivre et évaluer une relation client-fournisseur
 - Négocier avec les clients internes ou externes les contours des projets numériques ou industriels à piloter
 - Recruter, coordonner des équipes et faire le lien entre les différents pôles impliqués
 - Piloter la stratégie de mise en conformité et de sécurisation du patrimoine de données en maîtrisant l'évolution réglementaire : ajuster la politique de l'organisation à l'évolution réglementaire, définir et mettre en place la stratégie de valorisation des données.
 - Auditer, évaluer et analyser les risques associés aux processus d'innovation antérieurs, améliorer les processus
 - Appliquer et respecter des règles et normes liées à l'innovation
 - Développer des process, des démarches Qualité, innovation, etc.
-
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
 - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
 - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
 - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
 - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
 - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
 - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
 - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
 - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
 - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
 - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif

- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Modalités d'évaluation :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

RESUME DE LA CERTIFICATION

RNCP34847BC01 - Usages avancés et spécialisés des outils numériques

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

RNCP34847BC02 - Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

RNCP34847BC03 - Communication spécialisée pour le transfert de connaissances

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none">- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP34847BC04 - Appui à la transformation en contexte professionnel

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none">- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et ou par équivalence :

Les modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence sont définies par chaque certificateur accrédité qui met en œuvre les dispositifs qu'il juge adaptés. Ces modalités peuvent être modulées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

SECTEUR D'ACTIVITE ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

- C : Industrie manufacturière
- J : Information et communication
- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- N : Activités de services administratifs et de soutien

Type d'emplois accessibles :

- Responsable ou chargé(e) d'affaires en industrie
- Responsable développement local, durable et RSE
- Consultant(e) en management qualité, Consultant(e) en organisation
- Chargé(e) d'études économiques
- Chargé(e) d'études clients
- Chargé(e) de développement socio-économique
- Chargés d'étude dans le domaine des TIC et du numérique
- Chargés d'études auprès des agences de réglementation, des pouvoirs publics ou des administrations territoriales
- Conseil en stratégie & innovation
- Conseil et Maîtrise d'ouvrage en SI
- Responsable e-commerce
- Community manager
- Conseil en organisation et management d'entreprise
- Chef de projet
- Expertise et support en systèmes d'information
- Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information
- DPO Data Protection Officer
- Chef de projets innovants dans les entreprises et les organisations
- Cadre des institutions d'aide à la création d'entreprises et d'accompagnement
- Chargé de recherche
- Créateur d'entreprise

Code(s) ROME :

- M1402 - Conseil en organisation et management d'entreprise
- M1802 - Développement local
- M1206 - Management et ingénierie études, recherche et développement industriel
- M1703 - Management et gestion de produit
- M1403 - Etudes et prospectives socio-économiques

Références juridiques des réglementations d'activité :

VOIES D'ACCES

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie	<input type="checkbox"/>	X
Inscrite au cadre de la Polynésie française	<input type="checkbox"/>	X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Aucune équivalence

BASE LEGALE

Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Code de l'éducation et notamment les articles L611-1 à L612-1-1, L612-5 à L612-6-1, D612-33 à D612-36-4, L613-1, D613-1, D613-6 et D613-7 Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation des établissements d'enseignement supérieur Arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master Arrêté du 4 février 2014 modifié fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	INSTITUT POLYTECHNIQUE DE PARIS, arrêté du : 27/07/2020
-	Avignon Université, arrêté du : 22/05/2018 Cnam Paris, arrêté du : 28/01/2019 Université d'Angers, arrêté du : 28/09/2017 Université de Caen Normandie, arrêté du : 28/09/2017 Université de Haute Alsace - Mulhouse, arrêté du : 22/06/2018 Université de Nantes, arrêté du : 19/07/2017 Université de Strasbourg, arrêté du : 28/08/2018 Université Jean-Jaures - Toulouse 2, arrêté du : 15/04/2016
-	Université Côte d'Azur (Nice), arrêté du : 23/03/2018
-	Université Paris-Saclay, arrêté du : 12/07/2021
-	Université de Lille, arrêté du : 29/08/2017

Date de publication de la fiche	07-08-2020
Date de début des parcours certifiants	01-07-2020
Date d'échéance de l'enregistrement	30-06-2025

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification : <https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/edition/exportPartenaireSp/20279/true>

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation